

# wfolep

TOUS LES SPORTS **AUTREMENT**

**Cont@ct**  
**n° 10 du 1er février 2010**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

# Édito

## Ouverture sur l'Europe

Il y a un peu plus de trente ans, l'UFOLEP mettait (timidement) le pied à l'étrier international. C'est en 1977 que, sous la houlette de Jacqueline MAZUEL et d'André ALLOPPÉ (alors directeur de l'UFOLEP et de l'USEP), répondant à une sollicitation de Richard LEWANDOWSKI (Permanent de l'OFAJ auprès de la Ligue), qu'un premier stage franco-allemand « Sport et Culture » voyait le jour, dans le Nord, avec notre premier partenaire allemand, l'Arbeiterwohlfahrt.

En 1995, l'UFOLEP et l'USEP prenaient place parmi les membres fondateurs de l'ISCA (1), à Copenhague, et Dominique MIFSUD était élue membre du Comité Exécutif, présentée par nos deux fédérations. Outre la mise en relation de partenaires, les missions de l'ISCA vont du soutien de projets des organisations membres ou de la labellisation de programmes à la représentation auprès des institutions internationales ou européennes.

Dès le départ, l'UFOLEP a souhaité tenir sa place au sein de l'ISCA dont la conception du sport pour tous ou les liens avec la culture reprennent nombre de nos objectifs et de nos priorités. En animant plusieurs projets et groupes de travail ou en y prenant une part active, essentiellement au niveau européen, l'UFOLEP entend promouvoir chez nos différents partenaires les valeurs qui sont les nôtres.

En 2010, deux grands rendez-vous sont programmés pour l'ISCA Europe. Le premier, un séminaire des « top leaders », réunira les présidents des organisations membres à Copenhague les 5, 6 et 7 mars. Le deuxième, un « forum », sera chargé de mettre en musique les orientations définies par le séminaire, préparant ainsi les actes fondateurs du futur comité européen.

Dans le but de préparer ces deux événements, une réunion est programmée à Paris, les 7 et 8 février prochains avec deux objectifs : organiser le séminaire de mars et jeter les bases d'un réseau de communication entre les partenaires européens de façon à optimiser les échanges d'informations, à l'interne comme à l'externe. L'ISCA espère ainsi se donner les moyens de recueillir un maximum de contributions et d'expressions des attentes pour construire une « ISCA Europe » répondant aux besoins de ses membres.

A ce jour, un certain nombre de partenaires (danois, allemands, italiens, slovènes, tchèques...) sont beaucoup plus engagés que nous dans des programmes internationaux d'envergure. Il ne s'agit pas forcément pour l'UFOLEP de chercher à rivaliser avec eux, mais de prendre dans le concert européen la place qui nous revient, de nous positionner pour tirer profit des opportunités qui nous seront offertes, de faire connaître nos idées et d'entrer dans les circuits dont les nouvelles compétences de l'Europe en matière de sport ne manqueront pas de susciter la création ou le renforcement.

« Qui n'avance pas recule »... Le Sport pour Tous fait son chemin et se structure en Europe : l'UFOLEP n'a pas le droit de rester sur le quai !

*(1) ISCA : International Sport and Culture Association, dont le siège est à Copenhague. La dernière assemblée générale a élu un groupe de pilotage de 3 personnes (ISCA Europe, où l'UFOLEP est représentée) dont la mission est la mise en place d'un nouveau comité continental Europe en octobre 2010.*

**Jean-Claude BESNARD**  
**Membre du comité directeur national**  
**Président de la commission nationale vie internationale**



# Dossiers transversaux

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)



## «DROITS DES TRAVAILLEURS... LIQUIDATION TOTALE ?»



**Mais comment font les grandes surfaces comme Auchan, Carrefour, Casino et E. Leclerc pour vendre des vêtements à si bas prix en conservant leurs marges ?** La réponse se trouve dans les usines de leurs sous-traitants. Journées interminables, environnement insalubre, salaires de misère, menaces et licenciements en réponse aux tentatives de syndicalisation : tel est le quotidien des travailleurs qui confectionnent à l'autre bout du monde

les vêtements vendus par ces géants de la grande distribution. **Les consommateurs n'ont pas demandé que les prix bas soient réalisés au détriment des droits de millions de travailleurs à travers le monde !**

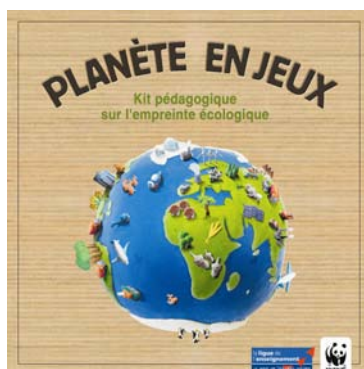
Pour exiger des grandes surfaces que nos vêtements ne soient pas fabriqués à ce prix-là, signez la pétition adressée aux enseignes (sur le lien ci-dessous) et faites circuler !

[www.ethique-sur-etiquette.org](http://www.ethique-sur-etiquette.org)

Le Collectif Éthique sur l'étiquette rassemble une vingtaine d'ONG, de syndicats, d'associations de consommateurs et d'éducation populaire. Dans le cadre de sa campagne «Droits des travailleurs... Liquidation totale ?», il demande aux entreprises de la grande distribution :

- o de s'assurer que les ouvriers de leurs usines textiles perçoivent un salaire décent, en cessant la pression déraisonnable qu'elles exercent sur leurs fournisseurs en termes de prix et de délais,
- o de garantir au consommateur une transparence sur les conditions de fabrication de leurs produits textiles.

## «Planète Enjeux»



Le 20 novembre 2009 est officiellement sorti le kit pédagogique «Planète Enjeux» réalisé par la Ligue de l'enseignement et le WWF France.

Cet outil éducatif propose aux enfants d'évaluer l'impact de leur mode de vie sur l'environnement, et de s'engager sur des actions à mettre en place pour réduire leur empreinte, de l'échelle individuelle à celle d'un établissement scolaire. Ils pourront mesurer en retour l'efficacité de leurs mesures grâce au calculateur du site internet.

Ce kit peut facilement servir d'animation «éducation à l'environnement et au développement durable» sur une manifestation, sportive ou non

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/D%20Durable%20-%20Kit%20pédagogiques.doc>

Vous trouverez toutes les informations sur le site [www.planeteenjeux.com](http://www.planeteenjeux.com) et sur le lien suivant

### **Contact :**

Hélène GUINOT : 01 43 58 97 54 [hguinot@laligue.org](mailto:hguinot@laligue.org)

# Rôle socio-éducatif des sports de nature

Le Ministère de la Santé et des Sports et le Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN) souhaitent réaffirmer le rôle éducatif des sports de nature.

Un groupe de travail a été créé à cet effet en octobre 2009. Il est composé de personnes issues des services déconcentrés du ministère chargé des Sports, des fédérations sportives, dont l'UFOLEP, et de partenaires issus du réseau des sports de nature. Les deux premiers temps d'échange et de travail promettent un chantier fructueux.

Trois axes ont été identifiés afin de développer la pratique des sports de nature auprès du plus grand nombre :

- ✚ un appel à projets de séjours éducatifs pour les jeunes (ayant pour support les sports de nature), qui sera lancé en février 2010 (cf. prochain cont@ct) par l'intermédiaire du réseau des sports de nature auprès de tous les acteurs sportifs et d'éducation populaire ;
- ✚ une campagne éducative sur les sports de nature à destination des prescripteurs d'activités, lancée avant l'été 2010 ;
- ✚ des actions complémentaires qui verront le jour au fil des travaux menés par le groupe de travail.

Une nouvelle rubrique " Rôle éducatif des sports de nature " sera ouverte sur le site du réseau en septembre 2010 : <http://www.sportsdenature.gouv.fr/fr/actualite.cfm?id=546>

## **PLAQUETTE PND 3**

La plaquette de présentation Plan National de Développement est terminée.

Elle sera envoyée vers tous les comités en quelques exemplaires papier.

Vous pouvez d'ores et déjà la télécharger sur l'adresse suivante :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Brochure%20PND3.pdf>

C'est aussi l'occasion de remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à cet outil de valorisation de notre fédération.

Ce lancement est aussi celui officiel de la nouvelle charte graphique pour l'échelon national.

Bonne lecture

## "Allez les filles"

Veillez trouver ci-joint l'appel à projets concernant les publics jeunes que relance la Fondation de France en 2010.

Date limite de réception des dossiers : **12 avril 2010**

Les plaquettes de présentation de cet appel à projets ainsi que les lettres et dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site : [www.fondationdefrance.org/](http://www.fondationdefrance.org/) rubrique "Trouver un financement".



# Pôle vie fédérale

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)





## MANIFESTATIONS SPORTIVES MOTORISEES CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'ASSURANCE DOCUMENTS A PRODUIRE

L'assureur procurant les garanties des manifestations sportives motorisées organisées par les associations affiliées à l'UFOLEP a constaté des résultats techniques très négatifs notamment provoqués par des situations de non respect par certains organisateurs des règles élémentaires de base ; ce qui les rend responsables en cas de sinistre.

En conséquence, l'APAC et l'UFOLEP reconnaissent qu'il est nécessaire de réaliser un contrôle strict des dossiers de demande d'assurance des Manifestations publiques motorisées.

**Condition nécessaire :** la manifestation sportive doit être inscrite au calendrier annuel des manifestations UFOLEP édité en début d'année.

### **Tout dossier de demande d'assurance pour manifestation sportive motorisée devra comprendre :**

- L'imprimé de proposition d'assurance et le questionnaire sur la nature des épreuves ; à télécharger à cette adresse :  
[http://www.apac-assurances.org/apac/association/affiliee/asso\\_pdf.asp#](http://www.apac-assurances.org/apac/association/affiliee/asso_pdf.asp#)

### **Les copies de documents issus du dossier de demande d'autorisation préfectorale :**

- 1° Un document spécifique précisant la date et les horaires auxquels se déroule cette manifestation, ses modalités et ses caractéristiques ;
- 2° Un plan détaillé des voies et des parcours empruntés et un plan du circuit avec tracé de la piste à l'échelle, sens de la course, légende indiquant les zones autorisées ou interdites au public, emplacement des secours et des commissaires de piste, ...
- 3° Le règlement particulier applicable à ladite manifestation (imprimé ci-après **visé par l'UFOLEP**) tel qu'il résulte des règles techniques et de sécurité mentionnées à l'art. 2 du décret du 16 mai 2006 ;
- 4° Le recensement des dispositions assurant la sécurité et la protection des participants et des tiers ainsi que les mesures prises par l'organisateur pour garantir la tranquillité publique pendant toute la durée de la manifestation.

### **Document supplémentaire :**

- La liste nominative des officiels qualifiés (directeurs de course, commissaires sportifs et techniques, contrôles administratifs, commissaire de piste, ...).

Tout dossier qui sera adressé à l'APAC sans comporter l'intégralité de ces éléments ne pourra être étudié. De ce fait aucune garantie ne sera proposée.

**Ce dossier de demande d'assurance doit être présenté à l'APAC en même temps que la demande d'autorisation préfectorale soit deux mois avant la date prévue si le circuit est homologué et trois mois avant la date prévue si le circuit n'est pas homologué.**

**REGLEMENT PARTICULIER**  
**(Type Moto Cross, Course sur Prairie)**

**Type de Manifestation :** ..... **Cachet et nom de**  
Date : ..... Lieu : ..... **l'Association :** .....  
Nom et coordonnées du Demandeur (de l'autorisation d'organiser) : .....

**Caractéristiques :** ..... **Des Machines admises**  
**De la piste :** ..... (Types Catégories Cylindrées) :  
Longueur : .....  
Largeur moyenne : ..... Largeur mini. : .....

Délimitation par : ..... Capacité du circuit (nbre de machines  
Protection du public : ..... admises en même temps sur la piste) :  
Sens de la course : indiqué sur le plan .....

**De la manifestation :** ..... Capacité totale (nbre total des machines /j)  
Horaires du jour : de ..... à .....  
Contrôles administratifs : de ..... à ..... **Nbre maxi de spectateurs attendus :** .....  
Contrôles techniques : de ..... à ..... **Engagement à adresser à :**  
Entraînements : de ..... à .....  
1er Départ de course : à ..... du ..... au .....  
Fin des courses : à ..... Tarif : .....

**Conformité à la Législation et aux Règlements :**

Le demandeur ci-dessus désigné s'engage :  
- à contracter une assurance conforme à la législation  
- à vérifier et faire vérifier que les concurrents sont en règle avec la législation  
- à appliquer et faire appliquer les Règlements de l'UFOLEP et les dispositions de l'autorisation administrative  
- à s'entourer du personnel en qualité et quantité suffisante pour garantir l'application des règlements et notamment du concours d'un Directeur de Course et de Commissaires qualifiés.

<b><u>Nom Prénom, signature</u></b>		
<b><u>Demandeur :</u></b> .....	<b><u>Organisateur technique :</u></b> .....	<b><u>Directeur de Course :</u></b> .....

**VISA OBLIGATOIRE DU COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP :** ..... **Cachet, signature :**  
**Nom Prénom, titre :** .....  
**Avis :** .....

**REGLEMENT PARTICULIER**  
(Type Enduro, Trial)

**Type de Manifestation :** ..... **Cachet et nom de**  
Date : ..... Lieu : ..... **l'Association :** .....  
Nom et coordonnées du Demandeur (de l'autorisation d'organiser) : .....

**Caractéristiques :**

Du parcours :

**Des Machines admises**

(Types Catégories Cylindrées) :

.....  
.....  
..... Capacité du parcours (nbre de machines admises  
..... en même tps) :

Sens du parcours indiqué sur le plan

De la manifestation :

Capacité totale (nbe total des machines /j)

Horaires journée de ..... à .....

Contrôles administratifs : de ..... à .....

Nbre maxi de spectateurs attendus : .....

Contrôles techniques : de ..... à .....

Engagement à adresser à :

1er Départ à .....

Fermeture du parcours à .....

du ..... au .....

Tarif : .....

**Conformité à la Législation et aux Règlements :**

Le Demandeur ci-dessus désigné s'engage :

- à contracter une assurance conforme à la législation
- à vérifier et faire vérifier que les concurrents sont en règle avec la législation
- à appliquer et faire appliquer les Règlements de l'UFOLEP et les dispositions de l'autorisation administrative
- à s'entourer du personnel en qualité et quantité suffisante pour garantir l'application des règlements et notamment du concours d'un Directeur de Course et de Commissaires qualifiés.

<b><u>Nom Prénom, signature</u></b>		
<b><u>Demandeur :</u></b> .....	<b><u>Organisateur technique :</u></b> .....	<b><u>Directeur de Course :</u></b> .....

**VISA OBLIGATOIRE DU COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP :**

**Cachet, signature :**

**Nom Prénom, titre :** .....

**Avis :** .....

# Assemblée générale de Nantes 9, 10 et 11 avril 2010

**Rappel**



Vous avez reçu mi-décembre, par mail, tous les documents concernant votre inscription à l'assemblée générale de Nantes 2010. Vous pouvez les retrouver sur le site fédéral [www.ufolep.org](http://www.ufolep.org) , rubrique vie fédérale « Assemblée générale Nantes 2010 ».

Les documents statutaires et la fiche d'inscription (envoyée par mail séparé) sont à renvoyer pour le **10 février 2010**.

# JORF



Circulaire du 18 janvier 2010 parue au Journal Officiel de la République Française n° 0016 du 20 janvier 2010, relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations : conventions d'objectifs et simplification des démarches relatives aux procédures d'agrément.

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/JORF-CONTACT-11-2010.pdf>

# LUTTE CONTRE LE DOPAGE

## SANCTIONS

Le code du sport stipule l'obligation de publication des sanctions prononcées à l'encontre de sportifs convaincus de dopage dans les revues fédérales.

Nous vous demandons :

- de ne pas diffuser ces informations pour éviter d'être poursuivis à votre tour pour « atteinte à la vie privée », et surtout pas sur un site Internet ;
- d'être vigilant et de vérifier que ces personnes n'ont pas une licence UFOLEP. Si c'est le cas, les informer, ainsi que leur président d'association, qu'ils sont également suspendus chez nous et ne peuvent participer à des activités UFOLEP ;
- d'informer les responsables des organisations UFOLEP ouvertes qu'ils ont la possibilité de s'adresser à vous ou à la direction nationale en cas de suspicion quant à certains « non licenciés » qui voudraient s'inscrire sur leur manifestation.

-----

En application des dispositions du 3<sup>ème</sup> alinéa de l'article R. 232-97 du code du sport, l'Agence française de lutte contre le dopage nous communique les extraits suivants :

➤ Extrait de la décision relative à MME Nadège SERVANT :

*« Lors d'une épreuve de triathlon, Mme Nadège SERVANT a été soumise à un contrôle antidopage, organisé le 14 juin 2009 à Revel (Haute-Garonne), dont les résultats, établis par le Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage le 23 juillet 2009, ont fait ressortir la présence de prednisone et de prednisolone, à une concentration estimée respectivement à 1233 nanogrammes par millilitre et à 1382 nanogramme par millilitre.*

*Par une décision du 23 septembre 2009, l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération française de triathlon a décidé d'infliger à Mme SERVANT la sanction d'interdiction de participer pendant un an aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par cette fédération et a demandé l'extension de cette sanction aux activités de l'intéressée pouvant relever des autres fédérations sportives françaises.*

*Par une décision du 10 décembre 2009, l'Agence française de lutte contre le dopage, saisie sur le fondement des dispositions du 4° de l'article L.232-22 du code du sport, a décidé d'étendre la sanction prononcée par l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération française de triathlon aux activités de Mme SERVANT relevant d'autres fédérations sportives françaises ».*

**N.B.** : la sanction a été notifiée par lettre recommandée à la sportive le 30 décembre 2009, cette dernière ayant accusé réception de ce courrier le **4 janvier 2010**. L'intéressée est suspendue jusqu'au **11 octobre 2010 inclus**, date d'expiration de la sanction prononcée le 23 septembre 2009 par l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération française de triathlon.

➤ Extrait de la décision relative à M. Samir TAOUI :

*« M. Samir TAOUI, titulaire, au moment des faits, d'une licence délivrée par la Fédération française d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme, a été soumis le 25 avril 2009, lors du championnat de France, zone sud-est, de culturisme, à un contrôle antidopage organisé à Tonnay-Charente (Charente-Maritime). Selon un rapport établi le 6 juillet 2009 par le Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage, les analyses effectuées ont fait ressortir la présence de canrénone, de nicéthamide et de son métabolite N-ethylnicotinamide.*

*M. TAOUI n'ayant pas renouvelé sa licence auprès de la Fédération française d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme, les instances disciplinaires compétentes en matière de dopage de cette fédération n'ont pu statuer dans les délais prévus par les dispositions de l'article L.232-21 du code du sport.*

## VIE FÉDÉRALE

*Par une décision du 17 décembre 2009, l'Agence française de lutte contre le dopage, saisie de ces faits sur le fondement des dispositions du 1° de l'article L.232-22 du code du sport, en application desquelles elle est compétente pour infliger des sanctions disciplinaires aux personnes non licenciées des fédérations sportives françaises, a prononcé à l'encontre de M. TAOUI la sanction d'interdiction de participer pendant trois ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations sportives françaises. »*

**N.B.** : la sanction a été notifiée par lettre recommandée au sportif le 30 décembre 2009, ce dernier en ayant accusé réception le 7 janvier 2010. L'intéressé est suspendu jusqu'au **6 janvier 2013 inclus**.

➤ Extrait de la décision relative à Mme Aurore POT-LAGRANGE :

*« Mme Aurore POT-LAGRANGE, titulaire, au moment des faits, d'une licence délivrée par la Fédération française d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme, a été soumise le 9 mai 2009, lors du championnat de deuxième division fédérale de culturisme, à un contrôle antidopage organisé à Fourmies (Nord). Selon un rapport établi le 16 juin 2009 par le Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage, les analyses effectuées ont fait ressortir la présence de furosémide.*

*Mme POT-LAGRANGE n'ayant pas renouvelé sa licence auprès de la Fédération française d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme les instances disciplinaire compétentes en matière de dopage de cette fédération n'ont pas pu statuer dans les délais prévus par les dispositions de l'article L.232-21 de code du sport.*

*Par une décision du 17 décembre 2009, l'Agence française de lutte contre le dopage, saisie de ces faits sur le fondement des dispositions du 1° de l'article L.232-22 du code du sport, en application desquelles elle est compétente pour infliger des sanctions disciplinaires aux personnes non licenciées des fédérations sportives françaises, a prononcé à l'encontre de Mme POT-LAGRANGE la sanction d'interdiction de participer pendant deux ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations sportives françaises. »*

**N.B.** : la sanction a été notifiée par lettre recommandée à la sportive le 7 janvier 2010, cette dernière en ayant accusé réception le 13 janvier 2010. L'intéressé est suspendue jusqu'au **12 janvier 2012 inclus**.

➤ Extrait de la décision relative à Mme Corinne DISCEUX

*« Mme Corinne DISCEUX, titulaire, au moment des faits, d'une licence délivrée par la Fédération française d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme, a été soumise le 25 avril 2009, lors du championnat de France, zone sud-est, de culturisme, à un contrôle antidopage organisé à Tonnay-Charente (Charente-Maritime). Selon un rapport établi le 24 juin 2009 par le Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage, les analyses effectuées ont fait ressortir la présence de furosémide.*

*Mme DISCEUX n'ayant pas renouvelé sa licence auprès de la Fédération française d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme, les instances disciplinaires compétentes en matière de dopage de cette fédération n'ont pu statuer dans les délais prévus par les dispositions de l'article L.232-21 du code du sport.*

*Par une décision du 17 décembre 2009, l'Agence française de lutte contre le dopage, saisie de ces faits sur le fondement des dispositions du 1° de l'article L.232-22 du code du sport, en application desquelles elle est compétente pour infliger des sanctions disciplinaires aux personnes non licenciées des fédérations sportives françaises, a prononcé à l'encontre de Mme DISCEUX la sanction de l'interdiction de participer pendant de trois ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations sportives françaises. »*

**N.B.** : la sanction a été notifiée par lettre recommandée à la sportive le 30 décembre 2009, cette dernière en ayant accusé réception le 9 janvier 2010. L'intéressé est suspendue jusqu'au **8 janvier 2013 inclus**.



# Pôle communication

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)



# CHARTRE GRAPHIQUE



Le pôle communication vous informe de la bascule officielle de l'UFOLEP nationale sur la nouvelle charte graphique, le PND 3 étant en cours d'acheminement vers les délégations départementales et régionales.

A ce propos, les outils nécessaires à la mise en œuvre de la charte vont arriver progressivement dans le réseau via le site (communication – outils de communication – charte graphique et logo) et seront rassemblés sur un Cdrom distribués lors de la L'AG de Nantes. Merci ne nous tenir informés pour toute interrogation à ce propos : [rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr)

# PARTENARIAT

## **CYCLOPASSION- Activités cyclistes**

Le pôle communication vous informe de la reconduction de la convention avec l'enseigne Cyclopassion, magazine d'information sur les activités cyclistes, qui a subi un rachat et une réorganisation en 2009.



Les modalités du partenariat ont été respectées mais sont revus à la hausse pour 2010 en termes de couverture médiatique sur les épreuves BRS.

Pour consulter cette convention : [rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr)



# ufolep



# sveltus

## GYMBALL




Gymball standard / ou Gymball Top Quality.  
Un «incontournable» de la Méthode Pilates,  
de la gym douce et du renforcement musculaire.



- Conception anti-explosion
- Diamètre au choix :  
55 cm, 65 cm ou 75 cm
- Vendu non gonflé

TOLERANCE : +/-10%



GYMBALL STANDARD					
Prix unitaire TTC					
Ø cm	Réf.	1 à 4 articles	5 à 14 articles	15 articles et +	
65	 0430	13.90 €	11.90 €	11.20 €	
65	 0435	13.90 €	11.90 €	11.20 €	
65	 0440	13.90 €	11.90 €	11.20 €	
75	 0445	16.00 €	14.50 €	13.50 €	
55	 0496	13.50 €	11.50 €	10.90 €	



### Ôte-bouchon :

Idéal pour enlever rapidement et sans effort vos bouchons de Gyballs, Ballons paille ou Megaball...





#### ÔTE-BOUCHON

Prix unitaire TTC

Réf.

0400 0.45 €



GYMBALL TOP QUALITÉ					
Prix unitaire TTC					
Ø cm	Réf.	1 à 4 articles	5 à 14 articles	15 articles et +	
65	 0442	21.00 €	20.00 €	19.00 €	
65	 0443	21.00 €	20.00 €	19.00 €	
65	 0444	21.00 €	20.00 €	19.00 €	
75	 0455	25.85 €	24.55 €	23.85 €	

## RAPPEL PARTENARIAT SVELTUS UFOLEP :

- 10 % de remise sur l'ensemble de votre commande Sveltus (hors frais de port)
- La société Sveltus prête GRATUITEMENT du matériel Fitness pour vos conventions, stages... (plus de 30 participants et selon accord Sveltus).  
Demandez votre matériel au moins 3 semaines avant la date souhaitée ainsi que les conditions de prêt. Possibilité d'acheter le matériel prêté à moins 30 % de son prix TTC (non cumulable avec d'autres remises).
- Vous pouvez commander par téléphone ou par courrier sur papier libre en joignant votre chèque de règlement à l'adresse ci-dessous.

SVELTUS

1 Rue Rameau BP 42 - 42230 Roche-la-Molière

Tél. +33 (0)4 77 90 70 70 - Fax +33 (0)4 77 90 70 71 - www.sveltus.fr

# BON DE COMMANDE 2010

Valable jusqu'au 31/08/2010- Rajouter une feuille blanche ou photocopie si nécessaire

01/2010

## Comment commander ?



PAR TELECOPIE  
04 77 90 70 71 (avec le N° de carte bancaire)



PAR COURRIER  
Sveltus-BP 42-1 rue Rameau-42230 Roche-la-Molière  
Voir modalités ci-dessous (CB, chèque à la commande...)



PAR TELEPHONE  
04 77 90 70 70 (préparez votre N° de CB)  
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 20h00 et le samedi de 7h30 à 12h00.



PAR E-MAIL  
commande@sveltus.fr (avec N° de CB)

Votre Fédération :  
Votre code client :  
Vos coordonnées :

## Vos cadeaux Sveltus :



1 Elastiband rouge 10 kg (nouvelle collection)  
OFFERT pour toute commande comprise entre 150 et 599 €



1 Lot de 6 ballons paille OFFERT  
pour toute commande comprise entre 600 et 1499 €



Tapis confort OFFERT  
pour toute commande à partir de 1500 €

Je désire recevoir mon cadeau FITNESS, merci de cocher la case

### Adresse de Facturation

(si différente de celle ci-dessus)

Nom : .....  
Contact (prénom / nom) : .....  
Adresse : .....  
.....  
CP : ..... Ville : .....  
Tél : .....

### Adresse de Livraison

(Tél indispensable lors de la livraison)

Nom : .....  
Contact (prénom / nom) : .....  
Adresse : .....  
.....  
CP : ..... Ville : .....  
Tél : .....

Réf. article	Article	Coloris	Quantité	Prix unitaire TTC	Total TTC
				€	€
				€	€
				€	€
				€	€
				€	€
				€	€
				€	€
				€	€
				€	€
				€	€

Total de la commande (Rajouter une feuille blanche ou photocopie si nécessaire)

€ TTC

**Grâce aux accords privilégiés avec votre fédération : REMISE - 10 %**

Participation aux FRAIS DE PORT, LIVRAISON FRANCE MÉTROPOLÉ :

Commande de 0 € à 149 € : + 9.50 € TTC - Commande de 150 € à 599 € : + 15.50 € TTC - Commande supérieure à 600 € TTC : + 23.50 € TTC (Corse, DOM-TOM, étranger, nous consulter)

€ TTC

TOTAL DE VOTRE RÉGLEMENT

€ TTC

- Par chèque à la commande  
 Par CB

Date expiration

- Contre-remboursement (nous consulter)  
 Par mandat-administratif

Cachet de l'établissement / signature

# Modifications du Répertoire national 2010



## ✚ Délégations départementales :

- Alpes de Haute Provence (05) : déléguée LEBRAS Lineke  
[lineke.lebras@laligue-alpesdusud.org](mailto:lineke.lebras@laligue-alpesdusud.org) 06 37 09 75 96
- Alpes-Maritimes : nouveau délégué Jonathan PASTORINO
- Rhône : téléphone siège 09 50 53 34 17 Fax siège 04 37 57 82 26
- Var : 68 avenue Victor Agostini 83000 Toulon

## ✚ Délégations régionales :

- Franche-Comté : 14 rue Violet 25000 Besançon tél. 03 81 25 51 46 / 06 58 47 45 25  
Fax 03 81 25 06 45 mail [ufolep.fc@gmail.com](mailto:ufolep.fc@gmail.com) web <http://ufolep-fc.org>
- Midi-Pyrénées : 7 rue André Citroën 31130 Balma

## ✚ Commissions nationales :

- Activités cyclistes : DEMATTEIS Patrick nouveau mail [pdematteis58@gmail.com](mailto:pdematteis58@gmail.com)
- Disciplinaire première instance et Football : CHARIOT Lionel 15 rue Pierre et Marie Curie appartement 70 – 63540 Romagnat tél. 06 69 08 48 46 [liofly63@yahoo.fr](mailto:liofly63@yahoo.fr)
- Sports mécaniques auto : FEUILLERAT Patrick nouveau mail [patrick.feullerat@sfr.fr](mailto:patrick.feullerat@sfr.fr)



# Pôle formation stages

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)



**BF 1 A – Activité Physique d'Entretien  
27-28 février et 6-7 mars 2010**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>APE – BF 1 A</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	27-28 février + 6-7 mars 2010 à Fleury les Aubray (45)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Être licencié UFOLEP</li> <li> Avoir validé une Période probatoire de 20 h</li> <li> Avoir 17 ans (et être titulaire du PSC1 pour l'obtention du diplôme)</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Connaissance du mouvement, du monde sportif et associatif</li> <li> Concevoir, animer et évaluer des séquences d'apprentissage</li> <li> Assurer la sécurité et prévenir les risques liés à la pratique</li> <li> Prendre en considération les lieux de pratique et le matériel</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b><u>Durée : 24 heures.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <u>UCC du tronc commun</u> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique</li> <li><input type="checkbox"/> <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes</li> <li> Documentation personnelle</li> <li> Livret de formation</li> <li> Tenue de sport</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Benoit BEAUR
<b>Responsable formation</b>	Mauricette LE MAITRE
<b>Formateur</b>	Mauricette LE MAITRE
<b>Coût par stagiaire</b>	74 € (sans hébergement) / 135 € (avec hébergement)
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</li> <li> 03 38 54 02 00</li> <li> <a href="mailto:ufole-usep-regional@wanadoo.fr">ufole-usep-regional@wanadoo.fr</a></li> </ul> <p>Date limite de réception des dossiers : <b><u>17 février 2010</u></b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)</li> <li> 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li> 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Centre</i> ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li> photocopie de la licence 2009-2010</li> <li> photocopie du livret de formation</li> <li> 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>


















**BF 1 A – Activité Physique d'Entretien**  
**Février / mars 2010** (modification de dates)

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>APE – BF 1 A</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	(15 au 17 janvier) Les 27 et 28 février + un autre week-end en mars 2010 (information ultérieure) à Saint-Tulle (05)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Être licencié UFOLEP</li> <li>✚ Avoir validé une Période probatoire de 20 h</li> <li>✚ Avoir 18 ans et être titulaire du PSC1 pour l'obtention du diplôme</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Connaissance du mouvement, du monde sportif et associatif</li> <li>✚ Concevoir, animer et évaluer des séquences d'apprentissage</li> <li>✚ Assurer la sécurité et prévenir les risques liés à la pratique</li> <li>✚ Prendre en considération les lieux de pratique et le matériel</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b><u>Durée : 24 heures.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <b>UCC du tronc commun</b> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique</li> <li><input type="checkbox"/> <b>UCC spécifique</b> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes</li> <li>✚ Documentation personnelle</li> <li>✚ Livret de formation</li> <li>✚ Tenue de sport</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Valérie ALIX
<b>Responsable formation</b>	Gérard FIORENTINO
<b>Formateurs</b>	Gérard FIORENTINO – Katia SAPIN – René MARTEL
<b>Coût par stagiaire</b>	170,00 € les 2 week-ends (hébergement – restauration)
<b>Inscriptions</b>	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ UFOLEP PACA 192 rue Bertin Horace 13005 MARSEILLE</li> <li>✚ 04 91 42 28 60</li> <li>✚ <a href="mailto:ufolepaca@yahoo.fr">ufolepaca@yahoo.fr</a></li> </ul> <p>Date limite de réception des dossiers : <b><u>15 février 2010</u></b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)</li> <li>✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP PACA</i> ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li>✚ photocopie de la licence 2009-2010</li> <li>✚ photocopie du livret de formation</li> <li>✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>

**Technique – Activité Physique d'Entretien**  
**24 avril 2010**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>APE – Technique</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	24 avril 2010 à Fleury les Aubray (45)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Être licencié UFOLEP</li> <li> Avoir validé une Période probatoire de 20 h</li> </ul>
<b>Objectif</b>	 Yoga et relaxation
<b>Contenu de formation</b>	 Apports théoriques et pratiques
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes</li> <li> Documentation personnelle</li> <li> Livret de formation</li> <li> Tenue de sport</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Benoit BEAUR
<b>Responsable formation</b>	Mauricette LE MAITRE
<b>Formateur</b>	Sylvain JAMAÏ
<b>Coût par stagiaire</b>	38 € (sans hébergement)
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> 03 38 54 02 00</p> <p> <a href="mailto:ufole-usep-regional@wanadoo.fr">ufole-usep-regional@wanadoo.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b><u>10 avril 2010</u></b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)</li> <li> 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li> 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Centre</i> ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li> photocopie de la licence 2009-2010</li> <li> photocopie du livret de formation</li> <li> 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>


















**Technique – Activité Physique d'Entretien**  
**20 février 2010**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>APE – Technique</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	20 février 2010 à Fleury les Aubray (45)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Être licencié UFOLEP</li> <li>✚ Avoir validé une Période probatoire de 20 h</li> </ul>
<b>Objectif</b>	✚ Qi Gong et tai ju quan
<b>Contenus de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Initiation aux exercices de base du Qi Gong</li> <li>✚ Démonstration de tai ju quan et initiation</li> <li>✚ Apport théorique : origine, principe, application, réglementation</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes</li> <li>✚ Documentation personnelle</li> <li>✚ Livret de formation</li> <li>✚ Tenue de sport</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Benoit BEAUR
<b>Responsable formation</b>	Mauricette LE MAITRE
<b>Formateur</b>	Eric CONTE
<b>Coût par stagiaire</b>	45 € (sans hébergement)
<b>Inscriptions</b>	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>☎ 03 38 54 02 00 ✉ <a href="mailto:ufole-usep-regional@wanadoo.fr">ufole-usep-regional@wanadoo.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>10 février 2010</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)</li> <li>✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Centre</i> ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li>✚ photocopie de la licence 2009-2010</li> <li>✚ photocopie du livret de formation</li> <li>✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>























**Technique – Activité Physique d'Entretien**  
**20 mars 2010**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>APE – Technique</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	20 mars 2010 à Fleury les Aubray (45)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Être licencié UFOLEP</li> <li> Avoir validé une Période probatoire de 20 h</li> </ul>
<b>Objectif</b>	 Renforcement musculaire et musique
<b>Contenu de formation</b>	 Approche théorique et pratique
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes</li> <li> Documentation personnelle</li> <li> Livret de formation</li> <li> Tenue de sport</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Benoit BEAUR
<b>Responsable formation</b>	Mauricette LE MAITRE
<b>Formateur</b>	Thomas SALAÛN
<b>Coût par stagiaire</b>	38 € (sans hébergement)
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> 03 38 54 02 00  <a href="mailto:ufole-usep-regional@wanadoo.fr">ufole-usep-regional@wanadoo.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>10 mars 2010</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)</li> <li> 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li> 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Centre</i> ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li> photocopie de la licence 2009-2010</li> <li> photocopie du livret de formation</li> <li> 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>


**BF 1 O spécifique - Sports Mécaniques Auto  
Les 6-7 mars 2010**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

Discipline / Types de stage	Sports Méca. Auto (Trial) BF1 O spécifique	Sports Méca. Auto (Poursuite sur terre / Kart-cross) BF1 O spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 6 et 7 mars 2010 à Doue la Fontaine (49)	Les 6 et 7 mars 2010 à Brest (29)
Public	<ul style="list-style-type: none"> <li> Licencié UFOLEP (16 ans minimum)</li> <li> Période probatoire validée</li> <li> Avoir validé le Tronc commun</li> </ul>	
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li> Former des officiels Auto capables d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association</li> </ul>	
Contenus de formation	<p><b>12 heures de formation</b> (spécifique)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Technique et Pédagogie</li> <li> Législation</li> <li> Sécurité de la pratique</li> <li> Environnement</li> <li> Exigences de la certification FFSA</li> </ul>	
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes</li> <li> Documentation personnelle</li> <li> Livret de Formation</li> <li> Tenue sportive</li> </ul>	
Responsable administratif	Gaëlle ARZUR	
Responsable formation	Murielle CLUZEAU	Jean-Claude SAGET
Inscriptions	<p>Auprès <b><u>de votre délégation départementale</u></b> qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP 89 Bld Édouard Prigent 22005 SAINT-BRIEUC</p> <p>  <a href="mailto:arzurgaelle@yahoo.fr">arzurgaelle@yahoo.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP le : <b>19 février 2010</b></p>	
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur internet <a href="http://www.ufolep.org">www.ufolep.org</a>)</li> <li> 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li> 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Bretagne»), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li> photocopie de la licence 2009-2010</li> <li> photocopie du livret de formation</li> <li> 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>	

**TRONC COMMUN (pour BF 1)**  
**22 mai 2010**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Tronc Commun BF1</b>
<b>Date et lieu du stage</b>	Le samedi 22 mai 2010 à Bourges (18)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Licencié UFOLEP</li> <li> Avoir validé sa période probatoire</li> </ul>
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région.</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b>Durée : 8 heures</b></p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif          UCC. TC 2 : Animation pédagogique          UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes</li> <li> Documentation personnelle</li> <li> Livret de formation</li> <li> Tenue sportive</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Benoit BEAUR
<b>Responsable formation</b>	Mauricette LE MAITRE
<b>Formatrice</b>	Marielle NOBLET
<b>Coût par stagiaire</b>	5 € (avec repas)
<b>Inscriptions</b>	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Centre          Avenue du Parc Floral          45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> 03 38 54 02 00</p> <p> <a href="mailto:ufole-usep-regional@wanadoo.fr">ufole-usep-regional@wanadoo.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b><u>3 mai 2010</u></b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)</li> <li> 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li> 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Centre</i> ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li> photocopie de la licence 2009-2010</li> <li> photocopie du livret de formation</li> <li> 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>



# Pôle développement

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)



# PLANS RÉGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT

## Petit rappel

La date retour du plan régional de développement quadriennal 2009-2013 et le plan de développement régional annuel 2009-2010 est fixée au 15 février 2010.

Pour tout renseignement, merci de contacter :

Arnaud JEAN

[ajean.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:ajean.laligue@ufolep-usep.fr)

<b>APPEL À BONNES PRATIQUES : ACTIVITÉS SPORTIVES ET ÉDUCATIVES EN MILIEU RURAL</b>
---

**A destination des comités départementaux / régionaux et du Groupe de Travail Sport en Milieu Rural**

Chers tous,

L'UFOLEP travaille actuellement à la réalisation d'un guide méthodologique pour le développement des actions sportives et éducatives en milieu rural.

Cet « outil ressources » abordera, en outre, les potentiels de développement du sport dans les territoires ruraux, les ressources et les outils à développer.

Il vous permettra d'optimiser une expertise en matière de politique territoriale et d'actions à mener sur ces territoires.

Pour cela, ce guide s'appuiera sur des politiques, expériences, actions innovantes déjà menées par les comités départementaux et régionaux.

Ainsi, nous lançons un appel à bonnes pratiques dans le réseau fédéral pour identifier, pour valoriser et soutenir vos projets/actions en milieu rural (communautés de communes, communes de – de 2000 habitants, zones de revitalisation rurale regroupant de territoires).

Afin d'optimiser votre temps et le recueil d'informations, nous vous sollicitons pour nous faire connaître vos éventuelles actions **par retour de mail** sur une ou plusieurs thématiques ci-dessous.

Nous vous serons reconnaissants de bien vouloir nous retourner les réponses au questionnaire (en bas de page) pour chacune des éventuelles actions menées.

**A) Comités UFOLEP :**

**B) Le comité est :**

le coordinateur du projet

un partenaire du projet

**C) Intitulé et description de l'action :**

D) **Choix de la thématique :** merci de choisir parmi la liste de propositions en page 3.

E) **Objectif(s) de l'action :**

F) **Période et durée de l'action :**

G) **Partenaire(s) du projet :**

H) **Public(s) touché(s) :**

I) **Niveau d'intervention (commune(s), canton(s), pays, intercommunalité(s)...):**

**PROPOSITION DE THEMATIQUES**

1. Action(s) pour la pratique du plus grand nombre (petite enfance, adolescents, adultes, jeunes filles et femmes, personnes en situation de handicaps et seniors ...)
2. Animation des territoires et valorisation du patrimoine local ;
3. Animation multisports et adaptation des pratiques ;
4. Action(s) de formation de bénévoles ;
5. Soutien à la vie associative (accompagnement associatif, projet(s) inter-associations) ;
6. Action(s) en faveur de la santé par l'activité sportive ;
7. Prise en compte du développement durable à travers les activités sportives (préservation de la nature et/ou développement du lien social) ;
8. Action(s) « sport et éducation » ;
9. Action(s) favorisant la professionnalisation (groupement d'employeurs ...)
10. Promotion de la pratique intergénérationnelle ;
11. Gestion ou animation d'équipement(s) sportif(s) ;
12. Autres ...



# Pôle vie sportive

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)



**APPELS A CANDIDATURES**

**ATHLÉTISME**

La CNS recherche un département d'accueil pour les 3 et 4 juillet 2010 :

- Championnat National Piste

Contactez-nous au plus vite : [robe.michel@wanadoo.fr](mailto:robe.michel@wanadoo.fr) et [pchevalier.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:pchevalier.laligue@ufolep-usep.fr).

.....

**GRS**

La CNS recherche un département d'accueil :

- **Championnat National Équipes et Festival**
- circuit jeunesse zone sud (le 30 mai 2010)
- circuit jeunesse zone nord (le 30 mai 2010)

Contactez-nous au plus vite : [isabelle.jacquet@lille.iufm.fr](mailto:isabelle.jacquet@lille.iufm.fr) et [pchevalier.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:pchevalier.laligue@ufolep-usep.fr).

.....

**PÉTANQUE**

La CNS recherche un département d'accueil, les 28 et 29 aout 2010 :

- **Rassemblement National des associations**

Contactez-nous au plus vite : [bernard.lelieux62@wanadoo.fr](mailto:bernard.lelieux62@wanadoo.fr) et [pchevalier.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:pchevalier.laligue@ufolep-usep.fr)

.....

**CNS RUGBY**

La CNS recherche un département d'accueil pour les finales nationales, les 5 & 6 juin 2010, (obligatoirement sur un terrain de rugby) :

- Finales nationales :
  - moins de 17 ans (Coupes Coulon, Saby, Gorse)
  - moins de 15 ans (Coupe Daste, et minimes B)

Contactez-nous au plus vite : Michel BARTHES : [ufolepfol66@laligue.org](mailto:ufolepfol66@laligue.org) et [pchevalier.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:pchevalier.laligue@ufolep-usep.fr).

.....

**CNS MOTO**

La CNS recherche un département d'accueil pour 2010 :

- Rassemblement National 50 cm3 à galet :

Contactez-nous au plus vite : Claude CAHON : [claudc.cahon@free.fr](mailto:claudc.cahon@free.fr) et [pchevalier.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:pchevalier.laligue@ufolep-usep.fr).

## CALENDRIER DES ÉPREUVES NATIONALES 2010

DISCIPLINES		DATES	LIEU
Activités Aquatiques	Inter région Hiver	23 et 24/01/2010	Calais (62)
GRS	Chpt National Individuelles	23 et 24/01/2010	Lille (59)
Activités Cyclistes	Chpt National Cyclo Cross	30 et 31/01/2010	Choisy le Roy (94)
Tir	Championnat National Hiver	12 au 14/03/2010	Abbeville (80)
Athlétisme	Chpt National Cross Country	14/03/2010	Limoges (87)
Athlétisme	Championnat National en salle	21/03/2010	Reims (51)
Ski et Sports de Neige	Critérium National	21/03/2010	Courchevel (73)
Badminton	Rass. Nal Jeunes et Adultes	03 et 04/04/2010	Castres (81)
Tennis	Rassemblement National	04 et 05/04/2010	(30) ?
Tennis de Table	12 heures UFOLEP	04 et 05/04/2010	Avrillé (49)
Sports Mécaniques Moto	Rass. École de conduite	18/04/2010	La Bastide d'Engras (30)
Gymnastique Artistique	1/2 finale - groupe 2	01 et 02/05/2010	Tullins Voreppe (38)
Tennis de Table	Championnat National B	01 et 02/05/2010	Geveze (35)
Gymnastique Artistique	1/2 finale - groupe 3	08 et 09/05/2010	Agen (47)
Gymnastique Artistique	1/2 finale - groupe 1	08 et 09/05/2010	Voisins le Bretonneux (78)
VNM	Endurance	08 et 09/05/2010	Vendays Montalivet (33)
Football	Tournois « vieux crampons » et à 7	14 et 15/05/2010	Grenay (62)
Volley Ball	Rass. National Jeunes et Espoirs	14 au 16/05/2010	Limoges (87)
Activités Cyclistes	Championnat National VTT	15 et 16/05/2010	Contrexeville (88)
Randonnée	Randonnée labellisée	23/05/2010	Capian (33)
Volley Ball	Chpt National « Adultes 6x6 et 4x4 »	22 et 23/05/2010	Famars (59)
Activités Aquatiques	Championnat National	22 et 23/05/2010	Montauban (82)
Arts Martiaux	Rass. Judo, Kourach, Ju Jitsu, Karaté	22 et 23/05/2010	Vaux en Vélain (69)
Football	Rass. Nal Jeunes à 7	22 et 23/05/2010	Bourges (18)
Futsal	Rassemblement National	22 et 23/05/2010	Villeneuve Tolasane (31)
Gymnastique Artistique	Rassemblement Interrégional - Groupe 1	22 et 23 ou 29 et 30/05/2010	(59)
Multiactivités	Handball, Bi Cross, Foot Jeunes	22 et 23/05/2010	Bourges (18)
SAM CLAP	Rass. National Naval	22 au 24/05/2010	Noeux les Mines (62)
Tennis	Coupe Jean Macé	22 au 24/05/2010	Vaux en Vélain (69)
Tennis de Table	Championnat National A	22 et 23/05/2010	Berck sur Mer (62)
Tir à l'Arc	Championnat National	22 et 23/05/2010	Mignaloux Beauvoir (86)
Gymnastique Artistique	Rass. Interrégional - Groupe 3	22 et 23/05/2010	Couzeix (87)
Gymnastique Artistique	Rass. Interrégional - Groupe 2	29 et 30/05/2010	Lambesc et Rognes (13)
GRS	Circuit Jeunesse Zone Nord	30/05/2010	Wattrelos (59)
Activités Cyclistes	Critérium National Bike Trial	30/05/2010	Labege (31)
Gymnastique Artistique	Rass. National Trampoline	05 et 06/06/2010	Muret (31)
Gymnastique Artistique	Championnat National	05 et 06/06/2010	Muret (31)
Tir	Championnat National Été	26 et 27/06/2010	Chatenoy le Royal (71)
GRS	Chpt Nal Équipes et Festival	12 et 13/06/2010	Poissy (78)
Twirling Bâton	Critérium National	26 et 27/06/2010	Salaise sur Sanne (38)
Boules Lyonnaises	Critérium National	26 et 27/06/2010	Soissons (02)
Randonnée	Randonnée labellisée	27/06/2010	Fontenilles (31)
Pétanque	Chpt National et Jeunes	03 et 04/07/2010	Saint Foix la Grande (33)
SAM CLAP	Rass. Nal Aéromodélisme	03 et 04/07/2010	Brienne le Château (10)
Tir à l'Arc	Rass. National Jeunes	03 et 04/07/2010	Orincles (65)
Tir à l'Arc	Rass. National Sarbacane	03 et 04/07/2010	Orincles (65)

## VIE SPORTIVE UFOLEP

DISCIPLINES		DATES	LIEU
Activités Cyclistes	Chpt National Cycloport	10 et 11 /07/2010	Château Salins (57)
Sports Mécaniques Auto	Chpt National Kart Cross	07 et 08/08/2010	Issoire (63)
Sports Mécaniques Moto	STF Moto Cross	14 et 15/08/2010	Caillavet (32)
Karting Piste	Rassemblement National	10 et 11/07/2010	Saint Benoit sur Loire (45)
Sports Mécaniques Moto	Rass. Nal Quad Endurance	24 et 25/07/2010	Chemilla (39)
Sports Mécaniques Auto	Chpt Nal Poursuite sur Terre	21 au 23/08/2010	Minzac (24)
VNM	Off shore	04 et 05/09/2010	Guidel (56)
Randonnée	Randonnée labellisée	17/09/2010	Château-Lançon (77)
VNM	Free Ride	18 et 19/09/2010	Biscarosse (40)
Activités Cyclistes	Chpt National CLM	18 et 19/09/2010	Jarnac (16)
Sports Mécaniques Auto	Chpt National Trial 4 x 4	18 et 19/09/2010	Uzerches (19)

.....

### APPELS A CANDIDATURES POUR CES MANIFESTATIONS OU PRÉCISIONS

DISCIPLINES		DATES	LIEU
Athlétisme	Chpt National Piste	03 et 04/07/2010	
Football	Coupes à 11	22 et 23/05/2010	
GRS	Circuit Jeunesse Zone Sud	30/05/2010	
GRS	Circuit Jeunesse Zone Ouest	30/05/2010	
Pétanque	Rass. Nal des Associations	28 et 29/08/2010	
Rugby	Finales		
Sports Mécaniques Moto	Rass. National 50 à Galet		
Volley Ball	Rassemblement National Beach Volley		Obligatoirement sur une étape du Playa Tour
Tir	Critérium Nal Disciplines Nouvelles	19 et 20/06/2010	

**Merci de nous communiquer les éventuelles modifications**



# IMPORTANT

- **Le Championnat National « individuels » de GRS** aura lieu les 23 & 24 janvier 2010 à Lille (59). La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :



[http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/dossiers%20élec%20tnat\\_18\\_12\\_09.pdf](http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/dossiers%20élec%20tnat_18_12_09.pdf)

Pour les différentes fiches, les retourner aux personnes concernées.

.....

- **Le Championnat National « Hiver » de Tir** aura lieu les 13 & 14 mars 2010 à Abbeville (80). La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :



<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Dossier%20Nal%20Hiver%20Abbeville%20%20definitif.pdf>

Pour les différentes fiches, les retourner aux personnes concernées.

.....

- **Le Championnat National Cross Country** aura lieu le 14 mars 2010 à Limoges (87). La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :



<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/cross%20country%202010.pdf>

Pour les différentes fiches, les retourner aux personnes concernées.

**LES VIEUX CRAMPONS**  
(ADULTES NÉS EN 1968 ET AVANT)  
**BULLETIN D'ENGAGEMENT**

L'Association : ..... Le département :.....

Engage : 1 - 2 - 3 équipe(s)

**Pour le rassemblement national des 14 et 15 mai 2010 à Grenay (62)**

Nom et adresse du (des) correspondant(s) :.....

.....

.....

Tel. : ..... Adresse e-mail :.....

Couleurs : .....

Ci-joint un chèque de 21,50 € x ....équipe(s) soit : .....€ en règlement de cet engagement. \*

**ATTENTION**

Devant le succès grandissant de cette épreuve et pour permettre à la Commission Nationale de définir, au plus tôt, les modalités d'organisation et de qualification des équipes, merci de bien vouloir adresser pour le **6 mars au plus tard** ce bulletin à votre délégué départemental qui le transmettra à la commission nationale accompagné d'un chèque émanant du Comité Départemental pour le **20 mars délai de rigueur**.

Cachet du comité départemental

signature du responsable

\* Pour tout renseignement concernant la restauration, l'hébergement.... - contacter l'UFOLEP du Pas de Calais au Tel : 03 21 72 67 41 - Fax : 03 21 72 67 61 - Email : ufolep62.celine@live.fr

# RASSEMBLEMENT NATIONAL DE FOOT À 7 SENIORS

*(Adultes nés en 1970 et après)*

## BULLETIN D'ENGAGEMENT

L'Association : ..... Le département : .....

**Engage : 1 - 2 - 3 équipe(s) pour le Rassemblement National des 14 et 15 mai 2010 à Grenay (62)**

Nom et adresse du (des) correspondant(s) : .....

.....

.....

Tel. : ..... Adresse e-mail : .....

Couleurs : .....

Ci-joint un chèque de 21,50 € x ....équipe(s) soit : .....€ en règlement de cet engagement\*

Devant le succès grandissant de cette épreuve et pour permettre à la Commission Nationale de définir, au plus tôt, les modalités d'organisation et de qualification des équipes, merci de bien vouloir adresser **pour le 6 mars** au plus tard ce bulletin à votre délégué départemental qui le transmettra à la commission nationale accompagné d'un chèque émanant du Comité Départemental pour le **20 mars délai de rigueur**.

Cachet du Comité Départemental

Signature du responsable

\* Pour tout renseignement concernant la restauration, l'hébergement...., contacter l'UFOLEP du Pas de Calais au Tel : 03 21 72 67 41 - Fax : 03 21 72 67 61 - Email : ufolep62.celine@live.fr

## COMPÉTITIONS NATIONALES RAPPEL DES PROCÉDURES

**1.** Les comités transmettront la circulaire d'organisation à P. CHEVALIER et I. MATTHEY afin d'obtenir le « Bon à Tirer » (BAT).

**2.** La diffusion de la circulaire après validation du « BAT » s'effectue par la fédération (I. MATTHEY).

**3.** Engagements pour les sports « individuels » : les comités départementaux ou régionaux engagés recevront en aval des compétitions une facture de la trésorerie nationale en s'appuyant sur les documents fournis par la CNS.

Il est de la responsabilité de la CNS de s'assurer, sur les lieux de compétitions, que les délégations remplissent les feuilles de présence et les remettent à la personne désignée par la CNS.

**N.B. : les documents sont centralisés par le référent de la CNS qui adressera le dossier complet à la comptabilité nationale.**

**(Ces documents serviront également à l'indemnisation des athlètes).**

## Compte rendu de la réunion de la CNS Randonnée le 22 janvier à Paris

Présents : A CHARPENTIER, JJ MOZE, M SOREL  
C LACOSTAZ (élue)

---

### LES ACTIONS 2009

#### ↳ Point sur le budget

Le budget est accepté dans sa globalité.

L'accent est mis sur la dotation de « kits signalétiques » pour les manifestations labellisées.

La labellisation de 3 randonnées multi activités est reconduite pour 2010. Ce projet s'accompagne de la réalisation de plaquettes (Internet) de promotion de celles-ci.

Une action de formation interCNS (FS) est envisagée. Sont concernées les CNS Activités cyclistes et APE.

---

### LES ACTIVITES

#### ↳ Labellisation des randonnées :

Rappel : la CNS s'appuie sur un cahier des charges spécifiques pour labelliser ses randos multi activités. Les critères sont les suivants : illustration grandeur nature de l'affirmation de notre identité multisports, multi activités sportives et culturelles, accessibilité à tous publics, respect de l'environnement et comportement éco-citoyen.

La CNS a reçu à ce jour 4 candidatures pour la labellisation. Elle remercie vivement leurs responsables. Néanmoins, force a été de faire un choix. Nous avons décidé de privilégier, cette année, les manifestations mises en œuvre par une association locale, sous couvert de leur département.

Nous invitons la commission départementale rando du Gard à nous contacter à nouveau pour 2011 et lui proposons, pour cette année, de relayer des infos concernant leur projet dans notre lettre de CNS.

Seront labellisées cette année les trois randonnées suivantes, après accord des comités départementaux concernés (signature du cahier des charges) :

**La manifestation du 23 mai à Capian (33) autour de randonnées pédestres, équestres, VTT, cyclotourisme et trail pour découvrir un terroir viticole chargé d'histoire. Ce projet départemental est mis en œuvre par une petite association locale.**

**La manifestation du 27 juin à Fontenilles (31) qui allie randos pédestres, VTT et raids, pour découvrir la Gascogne. Ce projet est à l'initiative d'une petite association locale (15 licenciés).**

**La manifestation du 17 septembre en Seine et Marne (77) avec ses activités cyclo, pédestre et VTT. Cette manifestation fête ses 20 ans d'existence et elle est supportée par une association locale.**

Les membres de la CNS ainsi que l'élue chargée de son suivi s'organiseront, après l'accord définitif des départements concernés, afin d'être présents sur ces manifestations.

Les cahiers des charges vont être envoyés dans ces départements.

La plaquette de présentation de ces randonnées devrait être réalisée courant mars. Elle sera largement diffusée et reprise dans la lettre électronique de mars.

---

**COMMUNICATION**

↳ Les lettres électroniques :

Échéancier :

Lettre n° 7 : mars

Lettre n° 8 : juin

Lettre n° 9 : novembre

Contenus :

Lettre électronique de la CNS n°7

Edito : les randos labellisées vers quel public ?(M)

Page 2 : l’empreinte écologique (JJ)

Page 3 : point sur les formations rando, fédérations délégataires et affinitaires (A)

Page 4 : infos pratiques : le froid et la rando, coup de projecteur sur la rando du Gard. (A)

Lettre électronique de la CNS n°8

Edito : la rando, élément de cohésion sociale (M)

Page 2 : l’empreinte écologique suite (JJ)

Page 3 : les trois randos labellisées (A)

Page 4 : infos pratiques : les multiples allergies liées à la rando (A), reportage rando du Gard

Lettre électronique de la CNS n°9

Edito : quels enjeux suite à la restructuration territoriale pour la rando ? (A)

Pages 2 et 3 : reportage : les trois rando labellisées. (A)

Page 4 : infos pratiques : législation en rando (A), appel à candidatures pour labellisation.

Si vous voulez faire partager une expérience de randonnée, n’hésitez pas à nous envoyer un texte soit à [jjmoze@numericable.fr](mailto:jjmoze@numericable.fr), soit à [leslaurents@wanadoo.fr](mailto:leslaurents@wanadoo.fr), nous l’insérerons dans la lettre de CNS ou sur le site.

Nous invitons les délégations départementales à nous envoyer, si elles le souhaitent, leur calendrier de manifestations randonnées, par mail ou par courrier au responsable communication de la CNS : [jjmoze@numericable.fr](mailto:jjmoze@numericable.fr) ou JJ MOZE, 3 rue Louis Foulcher, Clos Favols, 33560 CARBON BLANC.

---

**FORMATION**

↳ Stage FS inter CNS

Ce stage aura pour objectif d’engager une réflexion sur les activités rando en matière de publics afin de produire des documents pédagogiques. Une réunion avec les CNS concernées (APE et cyclo) est prévue le 13 mars pour affiner le projet.

## Compte rendu de la réunion le 6 Janvier 2010

Présents : G. AILLAUD, JP CAYET, JP ROCHE, G. ROCHE, JP THEBAULT

---

### **NATIONAL AÉRO**

G. ROCHE s'est entretenu avec P. SAYER. Ce dernier pourra donner une réponse définitive après le 18 janvier. Il se montre optimiste.

---

### **WEEK-END MULTI-ACTIVITÉS**

Le problème de l'horaire et du risque d'interférences radio est posé (la distance entre le site voiture et le site voile est de moins d'un km). Après examen de diverses solutions, la CNS décide de proposer que les voitures (essentiellement des participants locaux) tournent le samedi matin et le dimanche après midi et que la manche du Challenge Voile RC (essentiellement des extérieurs) se déroule le samedi après-midi et le dimanche matin. Cela permettra aux concurrents extérieurs de ne passer qu'une nuit sur place et aux différents participants d'assister à une autre activité que la leur. G. ROCHE fait remarquer qu'il serait judicieux d'assurer un encadrement de l'activité « voitures » car la jeunesse des organisateurs peut faire craindre un manque d'expérience.

---

### **RECONNAISSANCE PAR LA DGAC**

La CNS valide le projet de courrier proposé par JP THEBAULT. Ce dernier contactera P. CHEVALIER afin de lui proposer que le président de l'UFOLEP prenne contact avec la DGAC par ce courrier.

---

### **CONVENTION UFOLEP/FFMN**

JP THEBAULT demandera à P. CHEVALIER où en est le dossier.

---

### **BASE DE DONNÉES CLUBS SAM-CLAP**

JP THEBAULT a téléphoné à P. MARREL. Ce dernier étant absent, il demandera à P. CHEVALIER les modalités à suivre pour établir cette base de données. Les clubs « voiture » de Haute-Savoie demandent avec insistance à connaître les coordonnées des autres clubs pratiquant l'activité.

---

### **PASSAGES D'« AILES »**

Un point est à faire sur les formateurs habilités à faire passer les « ailes ». En ce qui concerne les premiers degrés (ailes blanches, jaunes et oranges), cette tâche revient aux animateurs locaux. Pour les degrés supérieurs, les passages se font à l'occasion de manifestations régionales ou nationales. L'examineur doit être titulaire des « ailes bleues » et maîtriser la théorie. Il convient donc de valider des référents locaux et/ou régionaux qui soient en mesure de faire passer ces épreuves.

---

### **STAGE « MATÉRIAUX COMPOSITES »**

Une forte demande est apparue, notamment en région parisienne. Un tel stage technique étant du ressort des régions, il convient de trouver un lieu propice et de proposer à la région concernée de mettre le stage en place. Le Centre Départemental de la Jeunesse de POISSY semble être bien situé par rapport à la demande et possède les structures permettant d'organiser un stage sur un week-end. Georges ROCHE contactera cet organisme ainsi que L. TRÉZIÈRES afin de leur proposer ce projet.

---

### **PROCHAINE AUDIOCONFÉRENCE**

JP THEBAULT étant indisponible début février, la prochaine conférence aura lieu mercredi 17 février.

---

### **PROCHAINE RÉUNION PHYSIQUE**

La date et le lieu sont confirmés : les 20 mars (soir) et 21 mars à Niort, plan d'eau du Lambon, après la manche du Challenge de Voile RC.

---

**BON DE COMMANDE  
DE TIMBRES MILLÉSIMÉS  
POUR LES PASSEPORTS TECHNIQUES  
POURSUITE SUR TERRE & KART CROSS**

**MERCI D'ÉCRIRE LISIBLEMENT ET EN LETTRE CAPITALE**

**Département** (ou Région) : .....

*Correspondant (lieu d'expédition) :*

**Nom** : ..... **Prénom** : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° Téléphone : ..... Télécopie : .....

**A/ Vignette JAUNE écriture BLEUE** : qui valide le passeport pour toute manifestation de Sports Mécaniques Auto UFOLEP. Le nombre de passeports est égal au nombre de vignettes annuelles.

*Entraînement - Épreuve locale et toute épreuve.*

A/ Vignette JAUNE écriture BLEUE			
Kart - Cross	16,00 € x	=	Poursuite sur Terre
			16,00 € x =
			<b>Total A</b>

**Montant total du chèque : A = .....**

**À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COMMANDE À L'ORDRE DE "UFOLEP"  
(uniquement chèque du département/région)**

**et à envoyer à FEUILLERAT Patrick  
21 rue de Branlac - 33170 GRADIGNAN**

**B/ Vignette nationale (Bleue écriture rouge)** : à ajouter sur le passeport, cette vignette sera fournie par la CNS aux seuls pilotes qualifiés à la finale nationale. **Son coût est de 11 €** (droits d'inscription). Il sera réclamé lors de l'inscription à la finale nationale.

**Les quotas pour les finales nationales seront déterminés en fonction des vignettes  
« blanches écriture orange » et des classements départementaux ou régionaux fournis aux  
responsables de l'activité :**

**Responsable des qualifications « Poursuite »**

**Jean-Marie PINEAU  
2 route de Saint-Sauveur  
17540 NUAILLES D'AUNIS**

**Responsable des qualifications « Kart Cross »**

**Anne-Laure BONNAND  
2 chemin de Saint-Etienne  
30250 SOUVIGNARGUES**

Date :  
Signature :

Cachet Départemental ou Régional



## Compte rendu de la réunion le 16 décembre 2009 à Paris

Présents : J. BÉCOURT, Y. GRIVET, JP PIVERT

Assiste : H. MANUEL (Comité Directeur)

Excusé : JJ LACAVALERIE

---

### Relecture des différents documents officiels du Tennis de Table UFOLEP

Outre les fautes de frappe et d'orthographe corrigées dans le document complet, modifications approuvées à l'unanimité par les membres de la CNS présents, à l'exception de l'article 4 du règlement des finales individuelles, approuvé par 2 voix contre 1.

- **CAHIER DES CHARGES DES ÉPREUVES NATIONALES :**

Art 2c : ajouter : « aires minimum : 9 m x 4 m ».

Art 2d : remplacer la salle doit par « les installations doivent ».

Art 4a 2 : ...remplacer le contenu de la parenthèse par : « à faire parvenir 2 mois avant la date de compétition dans les départements ».

Art 4a 6 : supprimer, remplacer par : « prendre en compte les conditions de partenariat avec le partenaire officiel national ».

Art 4c 1 : remplacer par : « La CNS fait parvenir au bureau national le palmarès afin de le mettre en ligne sur le site ».

Art 5 : en préambule : NB – elle doit être validée par la DTN avant toute diffusion.

Art 5<sup>e</sup> 5 : supprimer, remplacer par : « Les confirmations d'engagement sont faites par le responsable régional désigné sur la feuille d'engagements régionaux, seul interlocuteur du J A. »

Art 6a 5 : supprimer, remplacer par « liste des qualifiés dans les différentes compétitions, avec composition des équipes dans les épreuves en comportant ».

Art 6a 6 : supprimer « voir J A des individuels ».

Supprimer le NB en fin d'Article 6.

- **RÈGLEMENT DES COUPES NATIONALES :**

Ajouter un alinéa à l'article 5 :

« - La compétition se déroule en auto-arbitrage, sauf pour les finales où des arbitres sont désignés. »

- **RÈGLEMENT DES FINALES NATIONALES DES CRITÉRIUMS INDIVIDUELS :**

Art 1 alinéa 1 : supprimer : « selon les effectifs initiaux déclarés, la Commission Nationale se réserve la possibilité de fusionner ce tableau avec celui des adultes masculins de 50 à 59 ans ».

Ajouter un deuxième alinéa : « simple adultes de 50 à 59 ans ».

Art 1 alinéa 8 : supprimer : « selon les effectifs initiaux déclarés, la Commission Nationale se réserve la possibilité de fusionner ce tableau avec celui des adultes féminines de 19 à 39 ans ».

En fin d'article ajouter : « NB : l'âge considéré est celui atteint dans l'année civile du début de la saison sportive ».

Art 4 : en préambule ajouter : « à chaque échelon de la compétition » puis modifier l'alinéa 2 comme suit : « : à l'échelon national, la formation des équipes de double est prioritairement régionale parmi les joueurs qualifiés en simples ; elle pourra, éventuellement, comprendre des pongistes de régions différentes pour pallier les effectifs impairs constatés ».

Art 5 d : remplacer la fin du paragraphe par « ...dans les 10 minutes *suivant le début* du tour correspondant ».

Art 6 alinéa 4 : ajouter en fin de paragraphe « à défaut, l'auto-arbitrage sera demandé ».

Art 7 : remplacer le premier paragraphe par : « Chaque région devra classer ses joueurs, seule ou en liaison avec le classement FFTT, et en informer le Juge-arbitre national. Dans tous les cas, le meilleur des deux classements doit être pris en compte ».

- **RÈGLEMENT DES 12 HEURES :**

Art 1 : remplacer le dernier paragraphe par : « Le total des classements des 3 joueurs ne devra pas être supérieur à 3600 points. Les plus faibles classements compteront pour un minimum de 650 points ».

Art 2 : ajouter en fin du second paragraphe : « ...l'engagement d'équipes supplémentaires, et à en définir le nombre ».

Art 3 alinéa 8 : remplacer par : « Une récompense, à l'initiative du département organisateur, sera remise au dossard ou maillot le plus original présenté par les équipes et dont un exemplaire supplémentaire sera exposé lors de la durée de la rencontre. Critères visuels indispensables : mention du département – UFOLEP - Tennis de Table ».

**Partenariat Dauphin – UFOLEP :**

Tous les membres n'ayant pas reçu la dernière mouture de la convention de partenariat, nous en prenons donc connaissance ensemble aujourd'hui. Nous sommes satisfaits de voir nos remarques, suite à la première mouture, prises en compte. La CNS charge M. PIVERT des démarches pour la dotation en matériel et autres.

**Classement des joueurs**

Afin d'harmoniser la méthode d'attribution des points des joueurs au niveau national, une réunion est prévue le jeudi 11 février 2010 à Paris Récamier avec les techniciens régionaux officiant sur des programmes déjà en place dans les départements, dans le but de proposer à tous la méthode et le programme les mieux adaptés et les moins onéreux.

**Convention UFOLEP / FFTT**

Remarquant que sur le site de la FFTT la convention de 1980 est toujours en place, que les différentes relances sont au point mort, nous demandons une reprise des négociations afin d'aboutir à une nouvelle rédaction actualisée de cette convention.

# **LA PREUVE PAR 12 EN 2010**

**LES 12 HEURES DE TENNIS DE TABLE UFOLEP  
« CHALLENGE CAROLE ARTAUD »**

**PAR ÉQUIPE DÉPARTEMENTALE DE 3**

**AURONT LIEU À**

**AVRILLÉ PRÈS D'ANGERS  
(MAINE ET LOIRE - 49)**


**LE DIMANCHE 4 AVRIL 2010 DE MIDI À MINUIT**

**Renseignements et inscriptions :**

**Jean-Paul PIVERT**

8 rue Pasteur

77870 VULAINES SUR SEINE

 01 64 23 93 13 / 06 81 82 23 72

Courriel : [jp-pivert@orange.fr](mailto:jp-pivert@orange.fr)

# LES 12 HEURES DE TENNIS DE TABLE DE L'UFOLEP

## CHALLENGE « CAROLE ARTAUD »

### RÈGLEMENT SUCCINCT

#### ÉPREUVE NON-STOP SUR 12 HEURES PAR ÉQUIPE DE 3 JOUEURS

- *Composition des équipes*

Les équipes se composent de 3 joueurs :

- un adulte masculin ou féminin (17 ans ou plus),
- une féminine (13 ans ou plus),
- un jeune garçon ou une jeune fille entre 13 et 16 ans inclus.

*N.B : Il est autorisé pour une, et une seule, équipe par département de remplacer la féminine par un deuxième jeune garçon.*

La mixité entre les associations d'un même département est autorisée.

Le total des classements des trois joueurs ne doit pas être inférieur à 3600 points, les plus faibles classements seront comptés pour 650 points.

- *Engagements*

Chaque département reçoit la circulaire d'organisation et peut engager une ou plusieurs équipes selon le nombre de places disponibles.

Le juge arbitre de l'épreuve est le seul habilité à autoriser l'engagement d'équipes supplémentaires.

- *Déroulement de la compétition*

- a) la compétition se déroule le dimanche de Pâques, **4 AVRIL 2010**, de 12 h à 24 h précises.
- b) Le premier tour est disputé par tirage au sort intégral entre toutes les équipes. Les tours suivants se déterminent par tirage au sort orienté selon le nombre de victoires dans les tours précédents.
- c) Chaque rencontre comporte trois simples et un double, joués en trente et un points sans écart de deux points.
- d) Le double est joué en premier, puis les trois simples. Les deux joueurs n'ayant pas participé au double devront obligatoirement participer à l'un des deux premiers simples
- e) En cas d'égalité, les joueurs n'ayant pas participé au double jouent une partie supplémentaire, dite « mort subite », en cinq points.
- f) Chaque équipe inscrit librement et indépendamment de son adversaire l'ordre de participation de ses joueurs.

- *Organisation*

L'organisation technique est confiée à la CNS. L'organisation matérielle est confiée à un comité départemental volontaire.

**« LES 12 HEURES DE L'UFOLEP »  
« CHALLENGE CAROLE ARTAUD »**

La CNS Tennis de Table propose pour la quinzaine année l'épreuve : « les douze heures de l'UFOLEP », « challenge Carole ARTAUD » le 4 avril 2010 de 12 heures à 24 heures.

Il ne s'agit pas d'ajouter une nouvelle coupe à celles qui existent déjà, mais de perpétuer un challenge, sur un temps donné, expression évolutive d'une pratique du Tennis de Table. Cette épreuve est différente de celles proposées habituellement et s'inscrit dans les orientations de l'UFOLEP.

**PARTICIPER ET TERMINER L'ÉPREUVE SONT LES OBJECTIFS ESSENTIELS :**

- pas d'élimination ;
- aucune exigence de niveau ;
- autonomie des départements qui engagent leurs équipes sur des critères définis par eux-mêmes ;
- mixité des équipes sur plusieurs points : âge, sexe et éventuellement associations.

**Lieu : AVRILLE PRÈS D'ANGERS (49)**

**Date : le 4 avril 2010 de 12 heures à 24 heures**

✂ .....

**FICHE D'INSCRIPTION**

**À transmettre aux commissions départementales**

**A renvoyer pour le 6 mars 2010 à**

**Monsieur Jean-Paul PIVERT**

**8 rue Pasteur - 77870 VULAINES SUR SEINE**

**☎ 01 64 23 93 13 / 06 81 82 23 72**

**jp-pivert@orange.fr**

Département .....

Responsable d'équipe .....

Adresse .....

.....

Code postal ..... Ville .....

Fax ..... Téléphone.....Mail.....

Engage ..... équipe(s) aux 12 heures à Avrillé près d'Angers (49).

Montant de l'engagement pour une équipe, selon les règlements financiers 2009/2010 :

**11,00 € par adulte et 5,50 € par jeune**

Montant si 2 adultes + 1 jeune : 22,00 € + 5,50 €

soit = 27,50 € x ..... équipe(s) = ..... (à l'ordre de l'UFOLEP)

Montant si 1 adulte + 2 jeunes : 11,00 € + 11,00 €

- soit = 22,00 € x ..... équipe(s) soit ..... (à l'ordre de l'UFOLEP)

## COMPOSITION DES ÉQUIPES ENGAGÉES

Aux 12 heures de Tennis de Table UFOLEP  
« Challenge Carole ARTAUD »  
A Avrillé près d'Angers (49)  
le dimanche 4 avril 2010 de midi à minuit

Bien entendu, avant le début de l'épreuve, tout changement reste possible. Prière de le signaler dès votre arrivée sur les lieux de l'épreuve.

DÉPARTEMENT : .....

ÉQUIPES	FÉMININE	JEUNE	MASCULIN
Équipe 1			
Équipe 2			
Équipe 3			
Équipe 4			
Équipe 5			

**N'oubliez pas votre dossard « personnalisé » ainsi que votre licence UFOLEP dûment homologuée.**

**A renvoyer pour le 4 mars 2010 à :**

**Monsieur Jean-Paul PIVERT  
8 rue Pasteur  
77870 VULAINES SUR SEINE  
☎ 01 64 23 93 13 / 06 81 82 23 72  
courriel : jp-pivert@orange.fr**

## Rassemblement National Jeunes (Trophée Jean FLEURISSON) Masculins et Féminins A LIMOGES (87)

Il regroupe au maximum 16 équipes masculines et féminines, le jeu se déroule en équipe de 6 contre 6. Chaque équipe est composée de joueurs ou de joueuses né(e)s en 1993, 1994, 1995 ou 1996.

Il constitue la phase finale des Rassemblements Interrégionaux (s'il y en a eu). Le nombre d'équipes masculines et féminines retenues pour la phase finale est déterminé en cours de saison en fonction :

- du nombre d'équipes disputant régulièrement des compétitions départementales ou régionales UFOLEP ;
- du nombre d'équipes participant à la phase qualificative interrégionale;
- des possibilités locales d'organisation.

Phase qualificative (selon le nombre d'inscription, le plus souvent les équipes sont qualifiées directement pour le rassemblement).

La CNSVB confie aux commissions sportives départementales et régionales l'organisation de rassemblements interrégionaux d'équipes masculines et féminines en Mars.

Peuvent participer aux rassemblements :

- a) des équipes d'association (où tous les joueurs de l'équipe ont une licence dans la même association).**
- b) des équipes départementales constituées de joueurs appartenant à plusieurs associations du département affiliées à l'UFOLEP.**

Le rassemblement se déroule sous la forme sur suivante :

- Vendredi 14/05/10 : arrivée des équipes
- Samedi matin et après-midi 15/05/10 : matchs de qualifications
- Dimanche matin 16/05/10 : matchs de classement et finales

L'UFOLEP national indemniser les équipes d'une partie des frais de déplacement pour le week-end du rassemblement.

Indemnisation = nombre de participants indemnifiables x par distance (aller - au plus court) km x 0.055 €. Le nombre maximum de participant pris en charge par équipe est fixée, au maximum, à 12 joueurs et 1 accompagnateur.

Les autres frais du week-end, qui seront proposés par l'équipe d'organisation dans le dossier d'accueil (hébergement, restauration, .....), seront pris en charge par les équipes.

Tous les renseignements sur le site de la Commission Nationale Sportive de Volley-ball UFOLEP : [www.ufolep-volley.org](http://www.ufolep-volley.org)



**Objet : Tournoi National Volley-ball Mixte.**

Madame, Monsieur le Président(e) d'association,  
Madame, Monsieur le Responsable de la section volley-ball,  
Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint les documents concernant la compétition mixte en salle pour la saison 2009/2010.

Le **Tournoi National Volley-ball mixte** est ouvert aux équipes d'associations composées de joueurs ou joueuses (2 joueurs et 2 joueuses en permanence sur le terrain) titulaires de la **seule licence UFOLEP**, ne participant (au niveau national) qu'à cette coupe au cours de la saison et les joueurs(ses) des équipes éliminées des coupes adultes avant le 15 mars pourront, si elles le désirent, s'inscrire à ce rassemblement.

Ouvertes à des **équipes départementales** constituées de joueurs ou joueuses appartenant à plusieurs associations UFOLEP titulaires de la **seule licence UFOLEP**. Cette équipe sera la seule équipe engagée dans le département.

**DÉROULEMENT :**

Phase finale : **29 et 30 mai 2010 à FAMARS (59)**, elle se déroule sous forme de tournoi sur 2 jours.

Un maximum de 12 équipes qualifiées représentant proportionnellement les zones géographiques selon le nombre d'équipes engagées. Chaque équipe est composée de 6 joueurs maximums (4 sur le terrain + 2 remplaçants) et devront être composées de 2 joueurs et 2 joueuses en permanence sur le terrain.

**ENGAGEMENT DES EQUIPES :**

Les feuilles d'engagement, visées par le délégué départemental, doivent parvenir aux responsables de votre zone avant le 10/03/10.

Le montant des droits d'inscription, **21,5 euros** pour le Tournoi National Volley-ball Mixte par équipe, est à joindre à l'engagement libellé au nom de UFOLEP-CNSVB.

En vous souhaitant bonne réception,

Pour nous contacter, plusieurs moyens de communication vous sont proposés :

Pour la CNS Volley-ball :

par mail : [cns@ufolep-volley.org](mailto:cns@ufolep-volley.org)

par téléphone et courrier (voir ci-dessous les coordonnées des différents responsables de zone)

Pour la délégation Ufolep de votre département :

Voir les coordonnées sur le site de l'UFOLEP nationale [www.ufolep.org](http://www.ufolep.org).

## Tournoi National Volley-ball Mixte

Comité Départemental : .....

Titre de l'association : .....

N° d'affiliation à l'UFOLEP : .....

Nom du Responsable (majuscule) : .....

Adresse : .....

N° de téléphone dom. : ..... Travail : ..... Portable : .....

Email: .....

Adresse de la salle : .....

**Joindre dès l'inscription** une attestation sur l'honneur (document ci-joint) confirmant la non détention de leurs joueurs d'une licence « joueurs » à la fédération Française de Volley-Ball au responsable de leur zone.

Je soussigné, ....., Président de l'association

..... déclare avoir pris connaissance du règlement de la coupe nationale ..... ainsi, que de la réglementation générale et financière commune à tous les sports, et engage mon association dans cette compétition.

Le droit d'engagement de .....€ par chèque libellé au nom de UFOLEP-CNSVB est joint à la demande.

A  
(Signature)

, le  
(Cachet du club)

(Cachet du Comité Départementale) Transmis au responsable de zone le

**COUPES NATIONALES DE VOLLEY-BALL  
ENGAGEMENT TOURNOI NATIONAL DE VOLLEY- BALL MIXTE  
ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je, soussigné, .....  
Président de l'association .....

CERTIFIE SUR L'HONNEUR

COUPE PIERME ou HERNOUT

- que tous les joueurs(ses) de l'équipe engagée au Tournoi National Volley-ball Mixte sont titulaires de la seule licence U.F.O.L.E.P.

Fait à .....

Le .....

Signature



Vous pouvez contacter pour toute inscription ou renseignements complémentaires le responsable de votre Zone :

**ZONE NORD** : Nord-Pas-de-Calais ; Alsace ; Lorraine ; Picardie ; Champagne-Ardenne

Responsable : **LAMARQUE Jean-Yves – 36 rue Charles Desquilbet 59440 DOMPIERRE SUR HELPE**

**0327612950**

**ZONE CENTRE** : Normandie ; Bretagne ; Pays de Loire ; Poitou-Charente ; Limousin ; Centre ; Ile de France ; Bourgogne

Responsable : **JULIEN François – 8 rue de la source 91340 OLLAINVILLE**

**0164905180 / 0660430075**

**ZONE SUD** : Aquitaine ; Auvergne ; Corse ; Franche Conté ; Languedoc-Roussillon ; Midi-Pyrénées ; Provence-Alpes-Cote d'Azur ; Rhone-Alpes

Responsable : **JANY Patrick – 45 rue Gabriel Soulage 81000 ALBI**

**0563609134**